

COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE

**CINQUIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DES MINISTRES DE L'ÉNERGIE ET DES
TRANSPORTS DU PACIFIQUE**
(Port-Vila, Vanuatu, 8-12 mai 2023)

**TI 06: PLAN STRATÉGIQUE 2021-2026 DE L'ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE
INTERNATIONALE (OHI) ET PLAN DE TRAVAIL DE LA COMMISSION
HYDROGRAPHIQUE DU PACIFIQUE SUD-OUEST (CHPSO)**

(Document présenté par la Commission hydrographique du Pacifique Sud-Ouest)

Objet

1. Le présent document a pour objet de donner des informations sur le Plan stratégique de l'Organisation hydrographique internationale (OHI) pour 2021-2026 et sur le Plan de travail de la Commission hydrographique du Pacifique Sud-Ouest (CHPSO) concernant les piliers 1, 3, 4, 7 et 8.

Contexte

2. Créée en 1921, l'OHI est une organisation intergouvernementale consultative et technique dont les principales missions sont de contribuer à la sécurité de la navigation et à la protection de l'environnement marin et de coordonner à l'échelle mondiale l'établissement de normes hydrographiques. Elle facilite aussi le renforcement des capacités des services hydrographiques nationaux. Elle offre un lieu d'échanges au niveau international pour l'amélioration des services hydrographiques par l'examen et la résolution des problèmes hydrographiques et aide les gouvernements membres à fournir ces services par l'intermédiaire de leurs bureaux hydrographiques nationaux.
3. Le [Plan stratégique de l'OHI pour 2021-2026](#) vise à répondre à un certain nombre de défis auxquels les bureaux hydrographiques doivent faire face, parmi lesquels les besoins croissants de clients de plus en plus diversifiés, les progrès technologiques et l'attention croissante portée à l'océan. Il compte trois grands objectifs, assortis d'un certain nombre de cibles, à atteindre d'ici à 2026.
4. La CHPSO, comme d'autres commissions hydrographiques régionales, a quant à elle pour mission de coordonner les activités hydrographiques et la coopération au niveau régional. Elle se réunit chaque année et est composée d'États côtiers du Pacifique. Elle a élaboré un [plan de travail](#) sur trois ans en réponse aux objectifs et aux cibles fixés dans le Plan stratégique de l'OHI.

Situation actuelle

5. Plusieurs activités prévues dans le plan de travail ont été menées à bien ces douze à dix-huit derniers mois, parmi lesquelles des ateliers sur la préparation de l'avenir de la navigation – à savoir la nouvelle norme de fonctionnement S-100 pour le matériel ECDIS et la mise en œuvre du modèle de données géospatiales universel S-100 pour les produits et services de navigation S-100 de nouvelle génération –, une série de webinaires sur le projet Seabed 2030 de la Nippon Foundation ou encore la promotion et la coordination des programmes de bathymétrie participatifs dans la région. Les enregistrements et les textes des présentations sont disponibles [en ligne](#).
6. La CHPSO poursuit différents objectifs, dont l'un des principaux est de renforcer la participation et l'influence de la région au sein de l'OHI et d'autres organismes internationaux et intergouvernementaux. Elle mène plusieurs activités à cette fin, par exemple le programme de leadership en hydrographie qu'elle met en œuvre depuis mars 2022. Les participants du premier

groupe viennent de l'Australie, des Îles Cook, des Fidji, de l'Indonésie, de Kiribati, de la Nouvelle-Zélande, de Niue, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Îles Salomon, des Tonga, de Vanuatu et du Royaume-Uni.

7. En outre, elle échange et collabore avec :

- des organisations régionales, pour encourager les États côtiers à partager leurs données au sein de la région et à adopter des politiques d'ouverture des données ;
- la Communauté du Pacifique (CPS) ;
- le nouveau représentant régional de l'Organisation maritime internationale (OMI) ;
- les donateurs et partenaires du développement internationaux et régionaux.

Enjeux et opportunités

8. La préparation des États côtiers en Océanie à l'avenir de la sécurité globale des services de navigation (transformation numérique du secteur maritime) avec la nouvelle norme de fonctionnement S-100 pour le matériel ECDIS de l'OMI (dont l'application sera facultative à partir de 2026 et obligatoire à partir de 2029) et la décennie de mise en œuvre (2020-2030) de la S-100 de l'OHI est une perspective passionnante.
9. Il en va de même avec le modèle de données universel S-100 de l'OHI, qui fournit le cadre de données géospatiales et les produits pour l'écosystème ECDIS S-100, ainsi que d'autres produits numériques dont ont besoin les acteurs de l'hydrographie, du secteur maritime et des sciences géospatiales marines. Ce modèle fournira les produits de cartographie de la prochaine génération – produits reposant sur la S-100 (S-101 ENC) et services S-100.
10. Les services S-100 devraient renforcer la sécurité de la navigation, permettre d'innover dans la fourniture de services normalisés, libérer le potentiel des données géospatiales marines et fournir des données dynamiques en vue d'obtenir des informations sur l'environnement.
11. Entre autres avantages économiques et environnementaux, les produits reposant sur la S-100 fourniront des informations en temps réel sur la profondeur, les marées et les courants. Les utilisateurs pourront ainsi trouver d'autres itinéraires plus sûrs et plus courts, et optimiser le transport en consommant moins de carburant. L'Agence hydrographique et océanographique coréenne estime que l'utilisation des produits S-100 pourrait réduire les frais de carburant de 45 % par an, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre du transport maritime international.
12. Appuyer la gouvernance hydrographique dans les États et Territoires insulaires océaniques dans le contexte de l'introduction des produits de cartographie de nouvelle génération S-100 et de l'abandon de la carte papier traditionnelle est un grand défi à relever. On notera que le [bureau hydrographique du Royaume-Uni a annoncé son intention de se retirer de la production de cartes papier](#).
13. **Exemples de ce que la nouvelle norme et les nouveaux produits de navigation pourraient faire :**
 - What is the future of hydrography? (OHI ; Quel avenir pour l'hydrographie ?) <https://youtu.be/OaufxKOGOys>
 - A New Generation of Data Standards (UKHO ; Une nouvelle génération de normes pour les données) <https://youtu.be/j8CP6RPr8LY>
 - Setting the standards for S-100 (UKHO ; Définir les normes pour l'écosystème S-100) <https://youtu.be/EyfeM3tS31s>
 - S-100 Services for Safe & Optimized E-Navigation (CHS ; Services S-100 pour une navigation numérique sûre et optimisée) <https://youtu.be/cWdIFg4-o5s>
14. Les organismes régionaux et internationaux et les États côtiers faisant de plus en plus attention à nos océans, il faut favoriser la compréhension de l'hydrographie dans le secteur du développement, rappeler l'importance des efforts coordonnés, éviter les doubles emplois et les lacunes et accroître l'utilité des données, qui sont souvent recueillies mais pas utilisées ou mises à disposition d'une

autre manière. L'hydrographie s'insère souvent entre les lacunes, et il faut reconnaître le rôle qu'elle joue dans l'amélioration des connaissances sur nos océans et leur utilisation durable.

15. La CHPSO constate une multiplication des activités internationales de développement faisant intervenir l'hydrographie, mais l'utilité de celle-ci est souvent mal comprise et mal reconnue. La découverte des données et, ensuite, la disponibilité des informations géospatiales marines posent des problèmes. Cet aspect est pertinent à la fois dans la région et au niveau mondial, comme le montre par exemple le [projet Seabed 2030](#).
16. Même lorsque les données peuvent être découvertes, il est très difficile d'y accéder, car elles sont souvent indisponibles en raison de l'absence ou de l'application insuffisante des politiques d'ouverture des données et de l'absence d'octroi de licences par les pays ou de pratiques restrictives en la matière.
17. La dix-neuvième réunion de la CHPSO comprenait une séance sur [les données ouvertes](#), au cours de laquelle on a présenté l'utilité des données ouvertes pour la société, l'économie et l'environnement. Il ressort du rapport [The value of Australian seabed mapping data to the blue economy](#), publié en 2021 par Deloitte, que l'utilisation des données cartographiques des fonds marins dans les domaines de la navigation, de l'exploration et de la recherche a rapporté neuf milliards de dollars australiens à l'économie australienne. Telle est la valeur des données cartographiques des fonds marins pour un seul pays ; imaginez ce que cela donnerait pour le Pacifique bleu.
18. La plus grande difficulté est d'échanger et de se coordonner avec les organismes internationaux et régionaux, les partenaires du développement et les États côtiers à un niveau suffisamment élevé, afin de sensibiliser aux avantages de l'hydrographie et d'adopter et de mettre en œuvre des politiques d'ouverture des données et des pratiques convenues d'un commun accord, qui sont les thèmes abordés dans un [document](#) soumis par la CHPSO à l'OHI.
19. La vingtième réunion de la CHPSO, accueillie par la Nouvelle-Zélande du 22 au 24 février 2023, comprenait une séance sur le thème *Safety of Navigation: Delivering as one*, présentée par l'OHI, l'OMI et l'Association internationale de signalisation maritime (AISM).
Vingtième réunion de la CHPSO, 23 février 2023, point 15 de l'ordre du jour : **Safety of Navigation: Delivering as one**
 - [Enregistrement](#) (en anglais)
 - [Exposé](#) (en anglais)
20. Ces organisations intergouvernementales sœurs participent à des réunions conjointes de coordination du renforcement des capacités OHI-OMI-OMM-COI-AISM-AIEA-FIG-IMP. Elles ont ainsi l'occasion de se coordonner sur des éléments communs de leurs programmes de travail, de trouver des mécanismes de financement et de tirer parti des expériences acquises dans le renforcement des capacités et le développement des compétences et les échanges avec les bailleurs de fonds. Ces réunions ont été interrompues en raison de la pandémie de COVID-19 et, par conséquent, aucune activité conjointe n'est actuellement prévue pour l'Océanie. Toutefois, avec la levée des restrictions de voyage et l'établissement de la présence régionale de l'OMI aux Fidji, l'OHI, l'OMI et l'AISM sont déterminées à collaborer avec d'autres partenaires internationaux et régionaux et la CHPSO pour mettre en place des activités de renforcement des capacités dans la région.
21. Voici les activités récentes et prévues de renforcement des capacités financées par l'OHI dans la région :
 - atelier technique sur la gouvernance hydrographique, qui s'est tenu avant la vingtième réunion de la CHPSO en février 2023 ;
 - atelier sur les informations relatives à la sécurité maritime aux Fidji, qui sera organisé par le service hydrographique des Fidji en juillet 2023 ;

- atelier sur les interventions en cas de catastrophe, qui sera organisé en marge de la prochaine réunion de la CHPSO en mars 2024.

Recommandations

22. Les ministres des Transports sont invités à :

- a. **prendre acte de** la volonté de l'OHI, de l'OMI et de l'AIMS de collaborer avec d'autres partenaires internationaux et régionaux et la CHPSO pour mener à bien des activités de renforcement des capacités en Océanie ;
- b. **encourager** les États et Territoires insulaires océaniques à échanger et à collaborer avec l'OHI, l'OMI, l'AIMS et les partenaires régionaux afin d'agir ensemble en vue de mettre en œuvre les futurs services de sécurité de la navigation en Océanie ;
- c. **prendre note du** Plan stratégique de l'OHI et du Plan de travail de la CHPSO et soutenir les activités par l'intermédiaire du bureau hydrographique et/ou de l'autorité maritime compétente des États côtiers. Notamment :
 - i. préparer les États côtiers du Pacifique à la transformation numérique du secteur maritime – appuyer la gouvernance hydrographique dans les États et Territoires insulaires océaniques et ;
 - ii. l'introduction des produits de cartographie de nouvelle génération et l'abandon de la carte papier traditionnelle ;
- d. **encourager** les États et Territoires insulaires océaniques à dialoguer avec l'OHI et la CHPSO pour qu'ils comprennent bien les avantages et l'utilité de l'adhésion à l'OHI et de l'hydrographie, ainsi que l'importance d'inclure l'hydrographie dans la conception des programmes de développement ; et
- e. **encourager** les organismes régionaux et internationaux, les partenaires du développement et les États côtiers à adopter et à mettre en œuvre des politiques d'ouverture des données qui soient conformes à la [déclaration](#) du Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale relative aux principes directeurs pour la gestion de l'information géospatiale et au deuxième volet stratégique du Cadre intégré de l'information géospatiale de ce même comité, portant [sur les questions stratégiques et juridiques](#).

Date : 17 avril 2023